

La bibliographie

- ❖ **La bibliographie** C'est l'ensemble des documents utilisés pour traiter un sujet. Elle est composée de références bibliographiques.
- ✓ La bibliographie doit apparaître en fin de tous travaux écrits (rapports de stage, mémoires de thèse ou de Master, projet documentaire, ouvrages...) que vous aurez à faire, ou à la fin de chacun des chapitres dans certains ouvrages.
- ✓ La description de la bibliographie doit permettre au lecteur de retrouver les documents référencés, et de les identifier.
- ✓ La présentation et la ponctuation peuvent varier, mais l'ensemble doit être cohérent, précis, lisible.
- ✓ Chaque élément doit être nettement séparé de l'élément suivant (par un point ou un tiret...).
- ✓ La présentation de la bibliographie doit être homogène suivant le style choisi (tailles des caractères, police...)
- ✓ La bibliographie est présentée triée par ordre alphabétique des noms d'auteurs, puis par date, ou par ordre de citation (elle est alors numérotée)
- ❖ **La référence bibliographique**

C'est l'ensemble des éléments qui décrivent un document et permettent de l'identifier et de le localiser.

Une référence bibliographique :

- varie selon le type (ouvrage, mémoire, articles, congrès,...)
- est constituée d'éléments (auteur, titre, édition,...) indispensables au bon signalement. Ces éléments doivent respecter un ordre précis.

L'ensemble des références bibliographiques forme la bibliographie.

Exemple :

Dajoz R. 2000. Précis d'écologie. 7^e Edition. Paris : Dunod. 615 p.
ou

Dajoz R. Précis d'écologie. 7^e Edition. Paris : Dunod, 2000. 615 p.

❖ La note bibliographique

C'est la description abrégée, dans le texte, du document consulté.

La note bibliographique assure la correspondance exacte avec la référence bibliographique qui décrit la source de façon plus complète. Elle se présente sous la forme :

1. Auteur, date dans le corps du texte : système le plus répandu, ou
2. numéro renvoyant à une note de bas page ou à une liste numérotée de références : système plus précis, mais plus long et moins utilisé.

Exemples :

Très peu de travaux ont porté sur la préservation de la qualité de la datte par le froid (Hussain, 2005) qui permet un stockage de longue durée.

Très peu de travaux ont porté sur la préservation de la qualité de la datte par le froid [1] qui permet un stockage de longue durée

Plusieurs auteurs :

Jusqu'à 2 noms d'auteurs : citer les 2 noms

Exemple :

Hachani & Bouti, 2012.

Plus de 2 noms : citer le premier nom suivi de : « et al. (En italique)» (=et al : et les autres) ou bien « et coll : = collaborateurs)

Exemple : Lounaci, Brosse, Thomas, & Lek, 2000.

Lounaci et al. 2000 ou Lounaci et coll., 2000.

Les références s'écrivent de différentes manières :

Exemple 1 : Bouti (2012) mentionne qu'*E. coli* est une bactérie intéressante.

Exemple 2 : Le dromadaire fréquente les zones arides et désertiques (Bouti & Hachani, 2005).

Exemple 3 : le dosage du pH se fait par une électrode (Hachani, 2005 ; Habibi *et al.*, 2007 ; Berkat, 2010).

Exemple 4 : La caractéristique des muscles est la contraction (Barbault, 1999 cité par Hachani, 2011) **ou** (Barbault, 1999 in par Hachani, 2011). Dans la section références bibliographiques on cite seulement la référence de Hachani (2011).

❖ **Références à des documents différents du même auteur et de la même année**

Faire suivre la date de publication d'une lettre permettant de différencier les documents.

Exemples :

Dans le texte :

(Lounaci *et al.*, 2000a) ((Lounaci *et al.*, 2000b).....

Dans la bibliographie :

Lounaci A., Brosse S., Thomas A., & Lek S. 2000a. Abundance, diversity and community structure of macroinvertebrates in an algérien stream : the Sebaou wadi. *Annals Limnology*, **36 (2)**. 123-133.

Lounaci A., Brosse S., Ait Mouloud S., Lounaci-Daoudi D., Mebarki N. & Thomas A. 2000 b. Current knowledge of benthic invertebrate diversity in an Algerian stream : a species check list of the Sebaou River basin (Tizi-ouzou). *Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse*, 13. 43-55.

Redaction des references bibliographiques : Selon le type de document

➤ **Ouvrages**

Auteur(s). Année de publication. Titre. N° d'édition. Lieu d'édition : nom de l'éditeur, Tomaison. Pagination.

AGUESSE P. 1968. Les Odonates de l'Europe Occidentale, du Nord de l'Afrique et des Iles Atlantiques. 3^{ème} éd. Paris : Masson. 225 p.

➤ **Partie d'un ouvrage**

AGUESSE P. 1968. Les Odonates de l'Europe Occidentale, du Nord de l'Afrique et des Iles Atlantiques. 3^{ème} éd. Paris : Masson. pp., 27- 35

➤ **Mémoires**

AUTEUR. Année de soutenance. Titre. Type de mémoire, Discipline, Lieu et établissement de soutenance. Pagination.

YASRI N. 2009. Faunistique, écologie et biogéographie des macroinvertébrés des cours d'eau du réseau hydrographique du Mazafran. Thèse de Magister en biologie, Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumedién, Bab Ezzouar, Alger. 95 p.

➤ **Colloques (=conférences, congrès, tables rondes, réunion, journées, etc...)**

Ensemble des actes :

Nom ou auteur moral du colloque. Année de publication. Titre. Type du colloque (N° du colloque, Lieu du colloque, Date du colloque). Lieu d'édition : Éditeur. Pagination.

Exemples :

Association mondiale de psychiatrie et de psychologie légale. 1998. Psychiatrie et psychologie légale. Congrès international, Paris, 1998. Paris : Gerhaart J. ed. 432 p.

➤ **Communication :**

AUTEUR de la communication. Année de publication Titre de la communication. In : Nom ou Auteur moral du colloque (N° du colloque, Lieu du colloque, Date du colloque). Lieu d'édition : Éditeur. Pagination.

Exemples :

Lounaci, A. & Haouchine, S. 2011. Les macroinvertébrés benthiques des cours d'eau de Kabylie: faunistique, écologie et répartition géographique. **In** Actes du congrès de la Société Zoologique de France (2011/09/13-16), Université de Nice. Nice : Francour P., Bodilis P. & Arceo, H. Eds. pp, 92-93.

➤ **Articles de périodique**

AUTEUR. Année de publication. Titre de l'article. *Titre du périodique. Série, volume, numéro. pagination.*

C'est le titre de la revue qui est italique et non le titre de l'article.

- Les titres de périodiques peuvent être abrégés (
- Les volumes et numéros peuvent être précédés par : « vol. », « no. »

Exemples :

- KASTORYANO, R. 1994. Mobilisations des migrants en Europe : du national au transnational. *Revue européenne des migrations internationale*. vol. 10, no. 1. 69-181.

➤ **Documents électroniques**

Rédiger la référence comme pour le document papier correspondant (ouvrage, mémoire ou article).

Indiquer [en ligne] après le titre de l'ouvrage ou du périodique.

Signaler (correctement) l'adresse électronique du document entre « <> », suivie la date de la consultation entre « () ».

Exemple :

- Laurent C. & Mouriaux M.F. 1999. La multifonctionnalité agricole dans le champ de la pluriactivité [en ligne]. *Lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi*, vol.5, n. 2.1 -10.

Disponible sur : <<http://www.cee-recherche.fr/fr/publicationspdf/lettre59.pdf>> (Consulté le 29 mars 2003)